

DEVIS MINISTÉRIEL :

CODE DE L'OBJECTIF MINISTÉRIEL : 054X

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE :

Réaliser un projet de création

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE :

1. Concevoir le projet.
2. Planifier le projet.
3. Mettre en œuvre le projet.
4. Diffuser sa production.

DESCRIPTION :

Dans le cours Infographie et mise en page, l'étudiant sera amené à appliquer les connaissances acquises durant le cours Design numérique, mais dans le cadre spécifique de projets d'impression. Il sera également exposé au contexte des nouveaux médias qui prennent graduellement la place des médias imprimés, faisant ainsi le pont avec le cours Design d'interfaces et intégration Web, donné à la même session.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et analyser les techniques et les supports d'impression d'aujourd'hui
- Approfondir ses connaissances des logiciels Adobe Illustrator et Adobe Photoshop
- Maîtriser les principales fonctions du logiciel Adobe InDesign
- Concevoir et réaliser des projets d'impression pour différents supports et les adapter au contexte actuel des nouveaux médias

Contenus essentiels :

L'étudiant découvrira les supports d'impression à travers différents projets, tels que : logo, pictogramme, graphisme d'information, typographie, emballage, édition et documents d'autopromotion. Il devra concevoir, planifier puis réaliser à l'aide des logiciels enseignés, des projets qui seront imprimés ou diffusés sur le Web.

CONTENU DU COURS :

Sem	Infographie
1	Présentation du plan de cours et des travaux à remettre Révision Photoshop Atelier : 2 affiches minimalistes (5%)
2	Les éléments du design / entre principes et pratiques Atelier : Negative design (5%) * mise à jour de votre JDB
3	Conceptualiser une idée Révision Photoshop : les brushes Affichettes : Lignes (5%) Couleurs (5%)
4	Atelier Remise de l'affichette : Textures (5%) * mise à jour de votre JDB Introduction à la typographie
5	Formation inDesign : plan de travail, création de document, utilisation des fonctions de base Intégration de typographie et gestion des glyphs Création d'un logo (5%) * mise à jour de votre JDB
6	Exercice inDesign : Remise citation (5%) Choix du texte à illustrer – recherche et conceptualisation du travail – planification des pages
7	Atelier inDesign : intégration des premiers éléments
	Relâche
8	Atelier : Remise livre illustré (20%) * mise à jour de votre JDB
9	Créer à partir de contraintes abstraites
10	Remise 2 couvertures d'un même livre (5%) * mise à jour de votre JDB
11	Formation des équipes pour le magazine Choix d'un thème, conceptualisation d'un logo, qui écrit quoi? Réfléchir à un design cohérent pour l'ensemble du magazine
12	Remise et corrections des articles Intégration des éléments dans inDesign Quelle place pour le design dans votre magazine?
13	Atelier
14	Atelier Remise Magazine (20%) Révision en vue de l'examen final

ÉVALUATIONS :

19 janvier	Affiche minimaliste	5 %
26 janvier	Affiche Design négatif	5 %
2 février	Affichette: la ligne	5 %
2 février	Affichette: la couleur	5 %
9 février	Affichette: la texture	5 %
16 février	Logo	5 %
23 février	Citation	5 %
16 mars	Livre illustré	20 %
6 avril	Couverture de livre	5 %
27 avril	Magazine	20 %
	Examen final	20 %

L'échéancier est également disponible sur Léa.

CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Pour réussir ce cours, le total de toutes les évaluations du cours doit être de 60% ou plus.

L'évaluation finale est composée de :

- Livre illustré
- Examen final

INDICATIONS MÉTHODOLOGIQUES :

Ce cours est basé sur une pédagogie par projets. L'étudiant réalise des exercices et des projets personnels en laboratoire informatique afin d'appliquer la théorie et la technique précédemment vues en classe.

PLAGIAT ET FRAUDE :

TEL QUE PRÉCISÉ DANS LA PIEA (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages)

article 8.1. Toute fraude, collaboration à une fraude ou tentative de fraude, dans tout travail, contrôle ou examen, entraîne un avertissement accompagné d'une pénalité pouvant aller jusqu'à l'attribution de la note zéro pour cette évaluation et de la soustraction de la valeur de cette évaluation à la note globale de la session.

article 8.2. Tout plagiat , collaboration à un plagiat ou tentative de plagiat, dans tout travail, contrôle ou examen, entraîne un avertissement accompagné d'une pénalité pouvant aller jusqu'à l'attribution de la note zéro pour cette évaluation et de la soustraction de la valeur de cette évaluation à la note globale de la session.*

article 8.3. Toute fraude, collaboration à une fraude ou tentative de fraude, de même que tout plagiat, collaboration à un plagiat ou tentative de plagiat, doit être rapportée à la Direction des études qui pourra déposer une note à cet effet dans le dossier de l'étudiant, et en aviser l'étudiant ainsi que ses répondants.

Des renseignements supplémentaires sur le plagiat et ses conséquences se trouvent à l'article 8 des règlements pédagogiques.

** Il y a plagiat lorsque :*

a) dans un objet d'évaluation (travail, contrôle, examen, rapport, exposé ou autre), une source (paraphrase, traduction) est consultée ou utilisée, en tout ou en partie, provenant d'une oeuvre protégée ou non par des droits d'auteur, ou produite par un professeur, un collègue, un étudiant ancien ou actuel du Collège ou autre, sans indication de cette source dans le texte ou en note de bas de page et sans l'ajout de la référence complète en bibliographie ou médiagraphie.

ou lorsque:

b) dans un objet d'évaluation (travail, contrôle, examen, rapport, exposé ou autre), on retrouve la citation d'un texte, l'utilisation d'un schéma ou d'une autre source, en tout ou en partie, provenant d'une oeuvre protégée ou non par des droits d'auteur, ou produite par un professeur, un collègue, un étudiant ancien ou actuel du Collège ou autre, sans indication précise des limites de cet extrait (guillemets s'il s'agit de texte) et sans référence dans le texte ou en note en bas de page, et sans l'ajout de la référence en bibliographie ou médiagraphie.

RÈGLES DÉPARTEMENTALES :

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE RELATIVE À LA PRÉSENCE EN COURS

- + La présence à chaque période du cours est obligatoire
- + Tout retard ou absence doit être motivé

QUALITÉ DE LA PRÉSENCE EN CLASSE

Par souci d'avoir des étudiants attentifs, nous vous demandons d'enlever vos écouteurs, d'éteindre vos cellulaires et de les mettre dans votre sac, de ne pas prendre vos courriels, ni de naviguer sur internet lorsque c'est hors contexte. C'est une question de respect.

Modalités d'application départementales d'évaluation de la langue :

A. Dans tous les cours, pour tous les travaux écrits, en autant qu'il y ait support textuel suffisant, ces modalités seront appliquées sauf pour les tests et les examens. Ces modalités d'évaluation de la langue et le barème choisi seront indiqués dans les consignes données aux étudiants, pour chacun des travaux.

- + Une pénalité variant de 5% à 10%, selon la nature du travail évalué sera appliquée
- + Une évaluation précise des fautes d'orthographe, d'accord et de construction de phrase sera appliquée.
- + Chaque faute relevée sera pénalisée pour 0.25%

B. Dans tous les travaux faits en classe et les examens écrits, une pénalité variant entre 2% et 5%, selon la nature de l'examen, sera appliquée.

+ Ces modalités d'évaluation de la langue et le barème choisi seront indiquées dans les consignes données aux étudiants, pour chacun des travaux ou examens.

- + Une évaluation précise des fautes d'orthographe, d'accord et de construction de phrase sera appliquée.
- + Chaque faute sera pénalisée d'une pondération allant entre 0,10 % et 0,20%

Il est fortement suggéré d'apporter ses ouvrages de correction de la langue (dictionnaire des noms communs, grammaire, Bescherelle) lors de travaux faits en classe ou d'examens écrits.

Cotisation étudiante

La section Communications (cours de Cinéma, Communications et Médias numériques) demande à chaque étudiant inscrit à ses cours de verser la somme de 20,00\$/session pour défrayer une partie des frais relatifs aux productions (par exemple, décors et accessoires pour un tournage, clés usb, cartes SD, etc.)

CENTRES D'AIDE :

CPAF (*Centre de perfectionnement et d'aide en français*)

Le CPAF, situé au local G1.123, offre un soutien supplémentaire aux étudiants qui éprouvent des difficultés particulières en français.

BIBLIOGRAPHIE, MÉDIAGRAPHIE ET ACHATS REQUIS :

LECTURES OBLIGATOIRES : Aucune lecture n'est obligatoire dans ce cours

AUTRES LECTURES ET SOURCES PERTINENTES :

- GAUTHIER, BRUNO, Design graphique Québec 1998-2008, Infopresse, Montréal, 2008
- PARKER, ROGER C, Optimisez vos documents imprimés, Osman Eyrolles Multimedia, Paris, 2000
- AMBROSE, GAVIN et PAUL, HARRIS, Les fondamentaux du graphisme, Pyramyd, Paris, 2009
- DREW, JOHN T. et MEYER, SARAH A., La gestion de la couleur, Pyramyd, Paris, 2009
- WIEDEMANN, ED JULIUS, Logo design, Tashen, Londres, 2007
- LESAGE, JÉRÔME, Adobe Photoshop CS5, Le guide complet, Micro Application, Paris, 2010
- LESAS, SYLVIE, Adobe Illustrator CS5, Le guide complet, Micro Application, Paris, 2010
- ADOBE CLASSROOM IN A BOOK, Pearson : InDesign, Photoshop et Illustrator (version CS5), 2009

REVUES

- PHOTOSHOP ADVANCED
- CHASSEUR D'IMAGES
- GRAPHIKA
- INFOPRESSE

ACHATS ET MATÉRIEL REQUIS : Il n'y a aucun matériel requis pour ce cours